

1. VERIFICATION DES DAS

Vérification du fonctionnement des DAS à effectuer en fonction de la réglementation par un organisme agréé type Bureau de Contrôle.

2. MAINTENANCE DES DAS

TYPE DE DAS	OUVRANT EN FACADE
Installation de l'appareil	Verticale (90° à 120° par rapport à l'horizontal)
DAS SOUCHIER	AIRLAM PANNEAU

☐ Maintenance à effectuer une fois par an

Mise en position de sécurité du DAS, vérification de l'état général du DAS et du verrouillage en position de sécurité	x
Nettoyage des DAS, des feuillures et des canaux de drainage	x
Contrôle des fixations des appareils	x
Contrôle de l'angle d'ouverture de l'ouvrant	x
Contrôle des articulations des paumelles	x
Vérification de l'étanchéité ouvrant / dormant	x
Contrôle des fixations des équipements sur le châssis	x
Contrôle de l'alimentation en fonction de l'énergie :	
▪ Commande pneumatique	
○ Contrôler l'étanchéité du réseau	x
▪ Commande électrique	
○ Vérifier les fixations des câbles électriques	x
○ Nettoyez l'électro-aimant (DAS ouverture seule uniquement)	x
Vérification du report des informations des contacts de position au CMSI (si option de sécurité retenue)	x
Refermer les appareils à partir :	
▪ refermeture manuelle de l'appareil	x
Vérification du placage et du verrouillage de l'ouvrant en position fermée	x

☐ Maintenance à effectuer tous les trois et dix ans

Maintenance conditionnelle et préventive

Démonter et contrôler visuellement les organes moteur (vérins pneumatiques ou électriques, vérins à énergie intrinsèque).	x
Remplacement des organes moteur tous les dix ans	x